



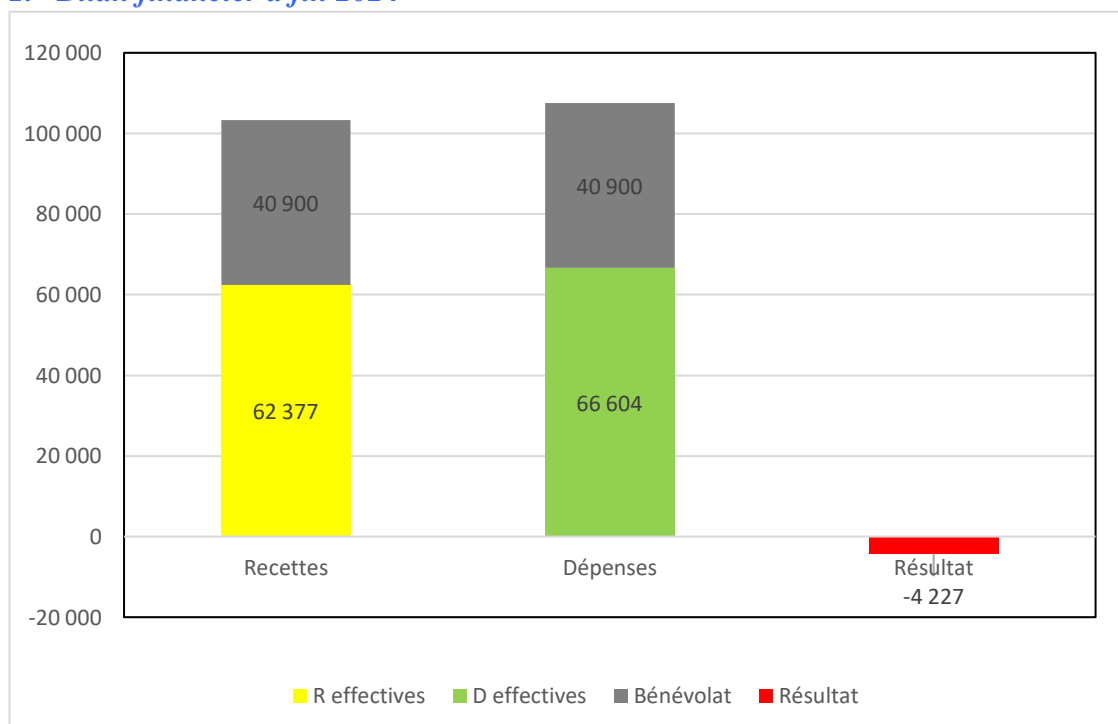
Rapport financier

Assemblée Générale de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre du 15 mars 2025

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs et directeurs d'écoles,

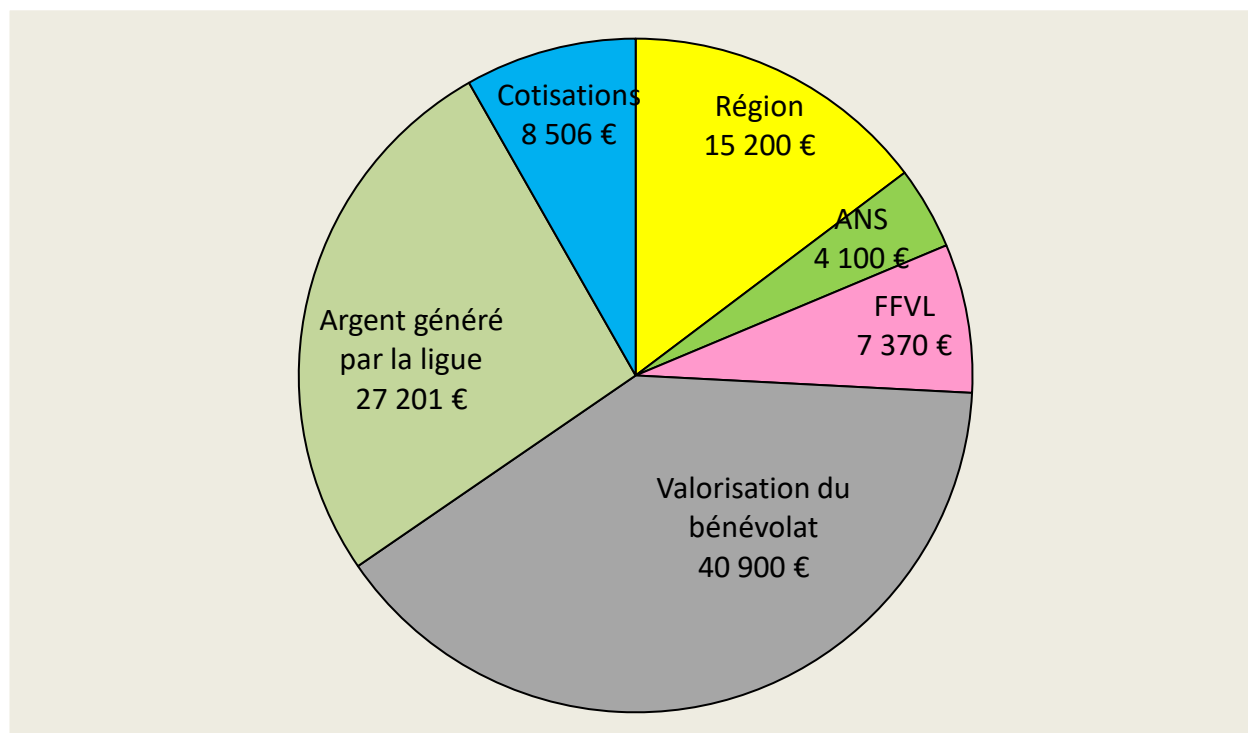
Ce document présente le bilan de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre pour l'année 2024 ainsi que le budget proposé pour l'année 2025.

1. Bilan financier à fin 2024



L'exercice annuel est légèrement déficitaire, avec des recettes de 103 277 € et des dépenses de 107 504 € (valorisation du bénévolat inclus), d'où un résultat négatif de – 4 227 €. Ce résultat est à peu de choses près celui qui avait été approuvé pour le budget 2024 (- 3 900 €). Au 31/12/2024, la ligue dispose d'une trésorerie de 94 857 € à laquelle s'ajoutent 17 000 € de réserve pour l'acquisition d'un local.

A. Analyse des recettes de 2024



Le tableau suivant montre l'évolution des recettes effectives (hors valorisation du bénévolat)

En €	2022	2023	2024
Contrat d'objectif ANS	3 091	6 750	4 100
Subvention Conseil Régional	18 156	13 278	15 200
Subvention FFVL	10 418	11 181	7 370
Cotisations perçues par la ligue	17 718	8 421	8 506
Argent généré par la ligue	10 491	19 001	27 201
Total Recettes	59 874	58 631	62 377

Les financements de l'année, dont le total est un peu supérieur à celui de l'année précédente, résulte de mouvements contrastés des différentes sources :

Concernant l'**ANS** le montant reçu en 2024 (4 100 €) a nettement baissé. Deux projets seulement (formation encadrants et filles) ont été présentés contre 5 l'année précédente, dont deux sur le développement durable

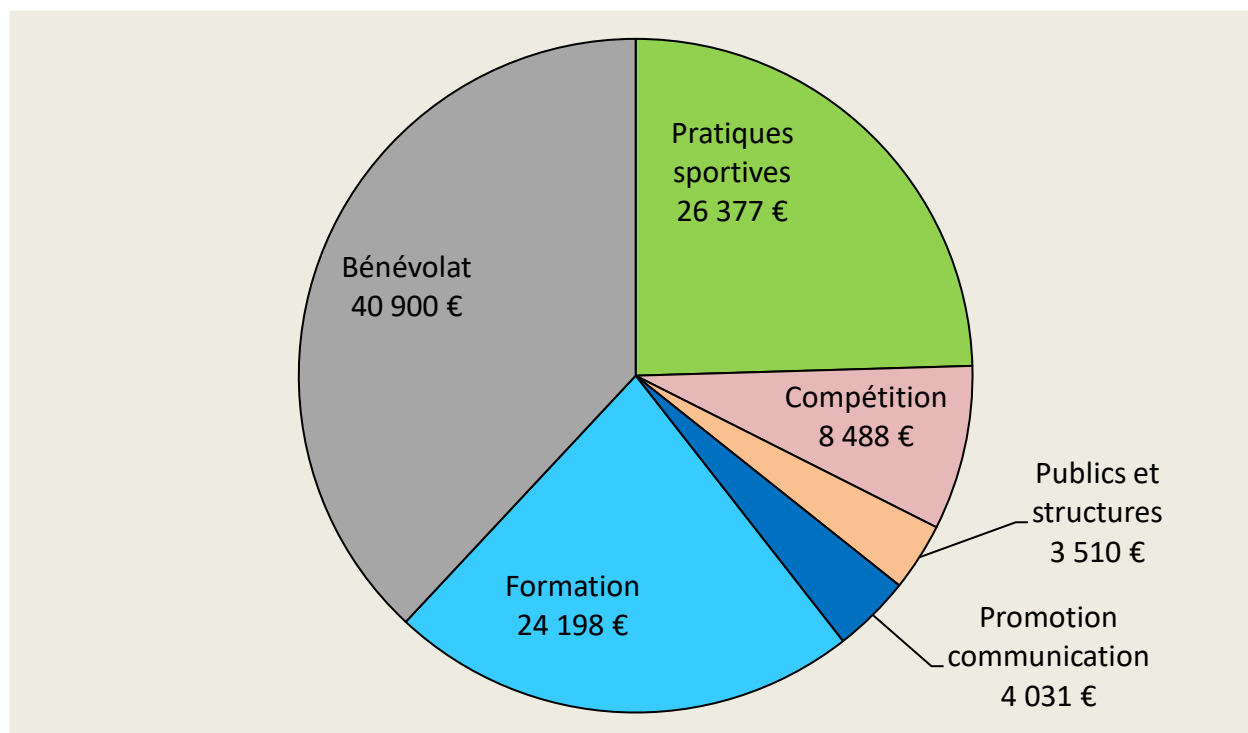
La **Région IDF** a apporté 15 200 € au titre des actions de l'année précédente 2023, plus un acompte de 1 000 € sur 2024. C'est à 300 € près le montant contractuel, qui sera d'ailleurs reconduit pour l'olympiade 2025-28

Le montant des subventions reçues de la **FFVL** (7 370 €) est en baisse significative du fait de décalages de fin d'année 2023 et 2024 dans les versements reçus. Abstraction faite de ces décalages non maîtrisables, le soutien de la FFVL reste au niveau moyen de 7 000 € pour les sites, la formation régionalisée, voler mieux et les aides non affectées (RNC).

Les **cotisations** (8 500 €) sont stables, après la perception exceptionnelle en 2022 de 9 500 € issus de la dissolution du CGPVL.

Les **recettes générées par la ligue** poursuivent leur forte hausse à 27 201 € (19 001 € en 2023) et proviennent des contributions des pilotes stagiaires, des diverses inscriptions aux brevets, des reventes de matériel et des produits de placement de la trésorerie. Cette hausse résulte essentiellement de l'accroissement du nombre de stages organisés par la ligue, et de la revente exceptionnelle de câbles de treuils

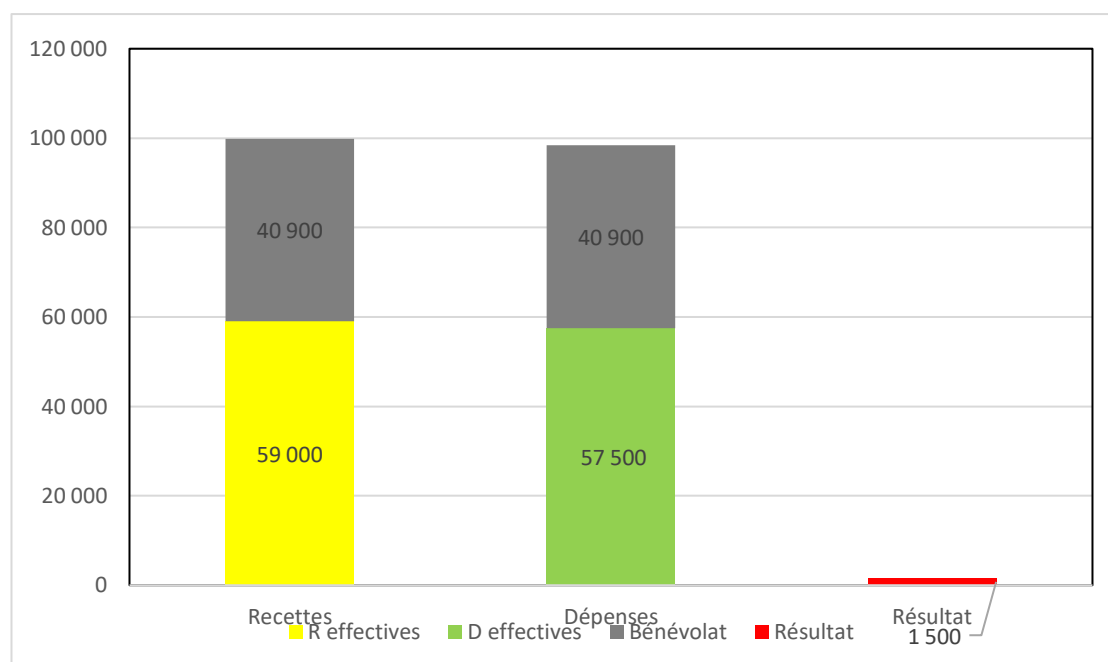
B. Analyse des dépenses de 2024



- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine) à 26 377 € est en hausse de 4 873 € avec principalement l'achat de câbles de treuil, et de voiles pour l'activité jeunes.
- Les dépenses de **compétition** se montent à 8 488 € sous forme d'aides et d'incitation aux compétiteurs. Cette activité retrouve son niveau antérieur avec la progression de l'activité de l'équipe de ligue CFD.
- Le **développement des publics et structures** représente des charges de 3 510 €. La ligue poursuit son soutien à une activité de développement durable consistant à donner une nouvelle vie au matériel usagé (restauration et don dans des pays en développement ou recyclage), et a dû imputer sur 2024 une partie des dépenses liées au concours d'idées 2023 sur le développement durable.
- La **promotion et la communication** à 4 031 € porte sur la location d'une salle pour la nuit des Icares l'achat de T-shirts.
- Les dépenses de **formation** à 24 198 € en légère progression (+ 2 991 €) marquent l'importance donnée par la ligue aux actions de formation des encadrants (accompagnateurs, animateurs, treuilleurs et bi-placeurs). Des sessions de préparations aux brevets BP, BPC et Qbi ont été organisées comme les années précédentes.
- De façon transversale et concernant la **sécurité**, on peut considérer que plus de la moitié des dépenses réelles visent à renforcer la sécurité, qu'il s'agisse des stages encadrés pour les publics féminins, des coachings des compétiteurs et des formations d'encadrants et des pilotes.
- Les frais généraux de la ligue 405 € ainsi que les produits du livret A 2 365 €, sont ventilés dans les différentes activités.

2. Budget de l'année 2025

Le budget de 2025 est prévu en léger excédent de 1 500 €, avec des recettes de 99 900 € et des dépenses de 98 400 € (valorisation du bénévolat inclus). Ce budget prend en compte la non reconduction de dépenses exceptionnelles des années précédentes (Projets développement durable, achat de bobines de treuil, salle de projection des Icares du Cinéma, ..). Certaines lignes ne seront pas nécessairement consommées, mais marquent la volonté de soutenir des actions dans ces domaines (Cerf volant, Boomerang, Delta, Kite, Handicap ...).



A. Recettes attendues en 2025

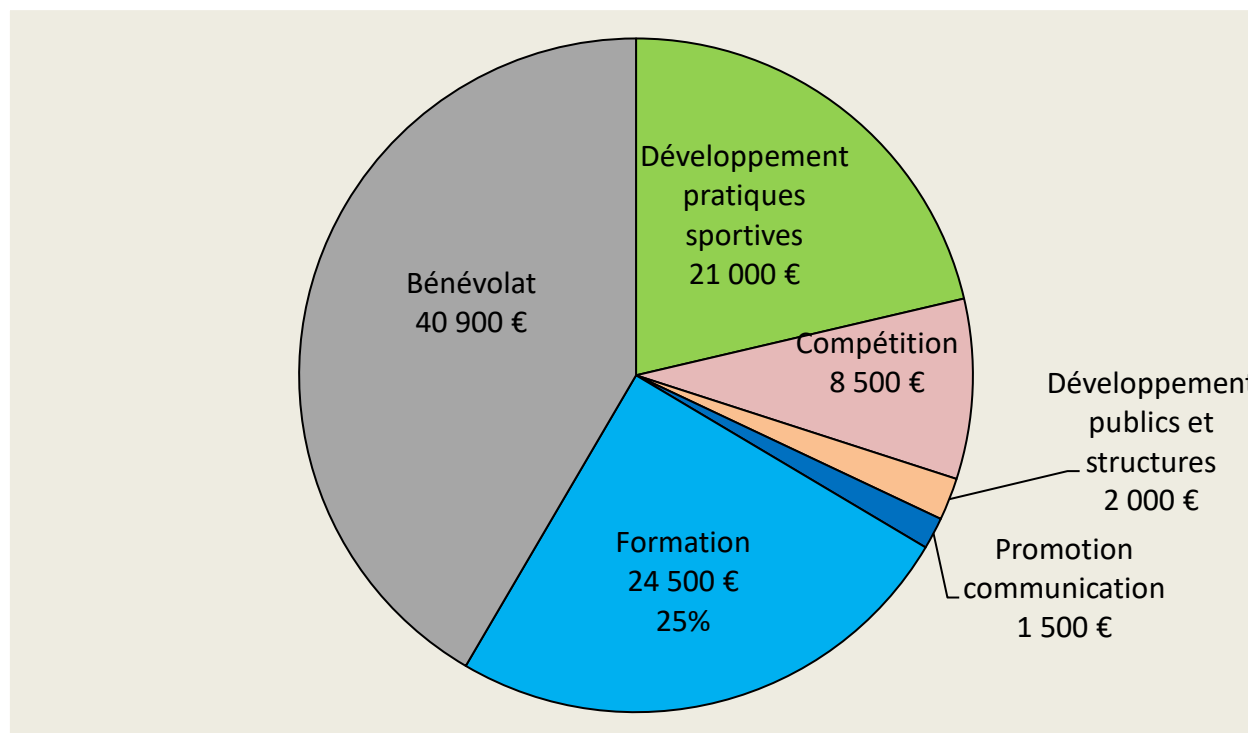
Le tableau suivant montre la répartition des recettes attendues en 2025 (hors bénévolat)

En €	2023 Réalisation	2024 Réalisation	2025 Budget
Contrat d'objectif ANS	6 750	4 100	4 000
Subvention Conseil Régional	13 278	15 200	14 500
Subvention FFVL	11 181	7 370	7 000
Cotisations perçues par la ligue	8 421	8 506	8 500
Argent généré par la ligue	19 001	27 201	25 000
Total Recettes	43 470	62 377	59 000

- Subvention de l'**ANS** : La dotation ANS devrait se stabiliser pour 2 projets (féminines et encadrants).
- Subvention du conseil régional **Ile-de-France** : Le montant de 14 500 € correspond à la subvention calculée pour l'année 2024 et versable en 2025.
- Subventions de la **FFVL** : 7 000 € attendus d'aide pour les espaces de pratique, de reversement non contractualisé (RNC), d'actions "voler mieux" conforme aux montants historiques et de formations régionalisées.
- **Cotisations perçues par la ligue** : 8 500 € attendus, comparable au montant perçu en 2024, le niveau de cotisation restant inchangé.

- **Argent généré par la ligue** : 25 000 € attendus, légèrement moins qu'en 2024 fortement impacté par de nombreuses ventes de câbles de treuil, mais en maintenant un niveau important de stages de formation d'encadrants et la contribution des stagiaires.
- Nous évaluons de nouveau **la participation des bénévoles** à 40 900,00 €, soit 2 personnes à temps plein.

B. Perspectives des différentes activités en 2025



- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine, handicap, boomerang) mobilise un budget de 21 000 €, équivalent au montant réalisé en 2024, et représente, avec la formation, le budget le plus important.
- La **compétition** dispose d'un budget de 8 500 € comparable à l'année antérieure, incluant une aide aux compétitions cerf-volant ou boomerang
- Le **développement des publics et structures** représente un budget de 2 000 €, essentiellement pour le soutien récurrent aux actions de développement durable.
- Celui de la **promotion et la communication** redescend à 1 500 € pour des achats de matériels de communication, notamment des vêtements, et profitant de la gratuité de la salle de projection pour les Icares du Cinéma.
- Les dépenses de **formation**, sont prévues à 24 000 €, comparable à la réalisation de 2024, pour la mise en pratique d'une politique volontariste de formation des pilotes mais aussi des divers encadrants (accompagnateurs, animateurs, treuilleurs, biplaceurs).
- Concernant la **sécurité**, la ligue s'inscrit dans la démarche SGS de la fédération (Système Global de Sécurité) qui devrait impacter l'organisation des stages, les coachings et les formations.

Paris, le 5 février 2025

Patrice MOLLIE

Trésorier de la Ligue Paris Ile-de-France de vol libre

Ligue PIDF Vol Libre

Dépenses	2023	2024	2024	2025
	Réalisation	Budget	Réalisation	Budget
1 Espaces de pratique	4 127	6 000	7 352	6 000
2 Jeunes et journées découverte	8 104	8 000	10 210	7 000
3 Actions féminines	6 792	7 000	7 609	7 000
4 Handicap	2 482	1 000	1 206	1 000
5 Boomerang	-	-	-	-
6 Compétition Delta	-	-	-	-
7 Compétition Parapente	6 095	8 000	8 488	8 000
8 Compétition Cerf volant/Boomerang	-	500	-	500
9 Compétition Kite	-	-	-	-
10 Formation physique en salles	-	-	-	-
11 Public et structures	5 365	2 000	3 510	2 000
12 Promotion, communication	5 567	4 000	4 031	1 500
13 Formation des encadrants sportifs des clubs	16 170	16 000	17 418	17 000
14 Formation des cadres et dirigeants de structures	-	-	449	500
15 Formation en salles (PSC1, secourisme)	166	500	229	500
16 Formation au Delta	36	-	-	-
17 Formation au Parapente	4 612	5 000	6 102	6 000
18 Formation au Cerf volant/Boomerang	222	500	-	500
19 Formation au Kite	-	-	-	-
TOTAUX	59 739	58 500	66 604	57 500

Bénévolat	40 900	40 900	40 900	40 900
Total Dépenses	100 639	99 400	107 504	98 400

Recettes	Réalisation	Budget	Réalisation	Budget
Contrat d'objectif CNDS/ANS	6 750	4 000	4 100	4 000
Subvention Conseil Régional	13 278	14 100	15 200	14 500
Subvention FFVL	11 181	8 000	7 370	7 000
Cotisations perçues par la ligue	8 421	8 500	8 506	8 500
Argent généré par la ligue	19 001	20 000	27 201	25 000
Total	58 631	54 600	62 377	59 000

Bénévolat	40 900	40 900	40 900	40 900
Total Recettes	99 531	95 500	103 277	99 900

Résultat comptable	-1 108	-3 900	-4 227	1 500
---------------------------	---------------	---------------	---------------	--------------

Fonds propres fin d'année	99 084	95 184	94 857	96 357
Réserve pour achat d'un local	17 000	17 000	17 000	17 000